

Direct Energie- Poweo reste branché

Direct Energie et Poweo forment le premier groupe fournisseur d'énergie alternatif et restent intéressés par une centrale cycle combiné gaz à Hambach.

Le projet d'implantation d'une centrale électrique au gaz sur l'Europole II n'est pas enterré car le groupe Direct-Energie (DE) a confirmé récemment ses intentions auprès des pouvoirs publics. Il maintient ses recours en appel concernant les deux jugements rendus l'an passé par le tribunal administratif de Strasbourg.

Ce dernier avait donné un coup d'arrêt au projet Hambrégie, fin janvier 2012, en annulant le permis de construire. Le motif invoqué étant que la commune de Hambach aurait dû réviser et non pas modifier son plan d'occupation des sols. Mi-février, la juridiction avait annulé l'autorisation d'exploiter délivrée à Direct énergie. Les recours introduits en appel par l'investisseur devraient être jugés courant avril. Depuis, deux faits nouveaux sont intervenus. Premier élément, Direct Energie a mené une procédure de fusion-absorption pour former le groupe Poweo-Direct Energie. Comme le confirme son président-directeur-général,

Xavier Caïtucoli, « à travers la fusion des deux entités juridiques, Direct énergie est devenue l'actionnaire principal de Poweo. Nous sommes ainsi le premier fournisseur d'énergie alternatif en France devant EDF et GDF Suez. Cela représente un million de clients en électricité et en gaz pour un chiffre d'affaires annuel d'un milliard d'euros. Cette fusion est une bonne nouvelle pour notre groupe et nos projets industriels, comme les centrales au gaz naturel de type cycle combiné gaz naturel, dont Hambach, où 700 M€ d'investissement sont prévus ».

Second élément, le commissaire enquêteur vient d'émettre un avis favorable au projet de révision du plan d'occupation des sols de la commune de Hambach. « Pour l'instant, Hambrégie, filiale à 100 % de Direct énergie génération conteste les annulations du tribunal administratif. Nous écoutons les observations du terrain et travaillons sur l'amélioration de certains aspects techniques », conclut Xavier Caïtucoli.